

Geneve le 26 Mai 1864.



Monsieur le Président et à Messieurs
les Membres du Conseil Fédéral
à Berne.

Monsieur le Président et Messieurs

La Conférence internationale qui s'est réunie à
Geneve au mois d'Octobre 1863, et à laquelle le
Conseil Fédéral avait daigné se faire représenter,
a formulé, à l'adresse des Gouvernements, des vœux
que nous avons déjà pris la liberté de vous transmettre
et que vous avez accueillis favorablement. A la suite
de démarches analogues, un assez grand nombre d'autres
Etats nous ont notifié leur adhésion, dans des termes
qui nous donnent la certitude qu'ils seraient prêts à
conclure entre eux un arrangement destiné à sanctionner
solennellement les mesures proposées pour atténuer
les maux de la guerre.



Le Comité genevois n'est malheureusement pas qualifié pour provoquer une semblable manifestation, car les tractations diplomatiques sont la seule voie pour y parvenir. Il serait pourtant, selon nous, infiniment regrettable que cette circonstance rendit stériles les bonnes dispositions qu'il nous a été donné de constater dans le cours de notre enquête. C'est pourquoi nous prenons la liberté de recourir à vous, Monsieur le Président et Messieurs, pour solliciter votre haute intervention.

Sous avons la conviction que, si vous consentez à prendre l'initiative pour la convocation d'un Congrès général appelé à ratifier par un traité international les vœux de la Conférence, cette démarche sera couronnée d'un plein succès, et qu'ainsi, l'honneur du résultat en rejaillira sur notre patrie.

Dans ces circonstances nous osons espérer, Monsieur le Président et Messieurs, que le Conseil fédéral ne craindra pas de répondre à notre désir et de nous continuer ainsi les marques de sa bienveillance.

Daignez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre respectueuse considération.

Le Président honoraire
Gen^l. G. H. Dufour

J. Moynier
Président

2113 - 2195

Bundesrat vom 1. Juni 1864
C. i.



E 2 / 307